

Réussir l'évacuation de vos encombrants à Saint-Nazaire

Trier avant de jeter

- Séparez les objets en bon état pour le don (ressourceries) de ceux destinés à la destruction.
- Démontez les meubles volumineux (tables, armoires) pour faciliter la manipulation et optimiser l'espace.
- Vérifiez si vos meubles portent le logo Valdelia ou Écomaison pour une orientation vers les filières de recyclage adaptées.
- Séparez les appareils électriques, électroniques et électroménagers (DEEE) : ils nécessitent des filières de collecte spécifiques.

Préparer et sécuriser vos objets

- Emballez les objets dangereux ou tranchants (vitres, miroirs) dans du carton scotché pour protéger les agents de collecte.
- Regroupez les petits objets dans des cartons ou des sacs fermés pour éviter leur dispersion sur la voie publique.
- Assurez-vous que chaque objet ne dépasse pas 50 kg et reste manipulable par deux personnes.

Respecter les règles de collecte

- Vérifiez le volume maximal autorisé par passage (souvent 2m³) auprès de votre commune avant de prendre rendez-vous.
- Sortez vos objets au plus tôt la veille après 20h ou le jour même avant l'horaire limite pour éviter les amendes pour dépôt sauvage.

Ce qui est strictement refusé

- Ne déposez jamais de gravats, déblais, terre ou pneus : ces éléments doivent être apportés en déchèterie.
- Les batteries de voiture et les déchets dangereux (peintures, solvants) sont interdits dans la collecte standard.